



Numéro du document d'identité		Adresse Rue* et numéro*	rue	numéro
Pays de délivrance		Ville		
Date de délivrance	JJ MM AAAA	Code postal*		
Nationalité		Pays		
		Numéro de téléphone*		
Adresse Rue* et numéro*	rue	numéro	Adresse électronique*	
Ville			<b>F. Signature</b>	
Code postal*			<b>Je certifie que le présent feuillet supplémentaire fait partie intégrante de la déclaration de divulgation d'argent liquide à laquelle il est joint.</b>	
Pays			Signature	
Numéro de téléphone*			Nom du signataire:	
Adresse électronique*				
Date	JJ MM AAAA			
Lieu	ville	pays		

\* Si applicable ou disponible. Dans le cas contraire, indiquez «s.o.».

## NOTICE D'UTILISATION

### **Informations générales**

La notice d'utilisation du formulaire de divulgation d'argent liquide s'applique également ici.

### **Section A: Numéro de feuillet supplémentaire**

Les feuillets supplémentaires doivent être numérotés dans l'ordre consécutif (à savoir 1 sur le premier feuillet supplémentaire, 2 sur le deuxième, etc.).

Indiquez le nombre total de feuillets supplémentaires utilisés sur la deuxième page du formulaire de déclaration de divulgation d'argent liquide.

### **Section B: Informations concernant le feuillet supplémentaire**

Indiquez le motif pour lequel vous remplissez le feuillet supplémentaire. Une seule réponse doit être cochée. Si plusieurs réponses s'appliquent, utilisez un feuillet supplémentaire distinct pour chacune d'entre elles.

**B.1: Suite des «Informations concernant l'argent liquide»:** choisissez cette réponse uniquement lorsque l'espace disponible dans la section 3 «Informations concernant l'argent liquide» du formulaire de déclaration de divulgation n'est pas suffisant pour l'ensemble de l'argent liquide. Complétez la section C et passez les sections D et E.

**B.2: Expéditeur et propriétaire d'une partie de l'argent liquide:** choisissez cette réponse uniquement lorsqu'il y a plusieurs propriétaires de l'argent liquide et que l'un d'entre eux est également l'expéditeur de l'argent liquide. Il convient de remplir un feuillet supplémentaire distinct pour chaque propriétaire.

Indiquez dans la section C le montant de l'argent liquide détenu par l'expéditeur.

Indiquez dans les sous-sections D.1 et D.2 la provenance économique et l'usage qu'il est prévu de faire du montant de l'argent liquide détenu par l'expéditeur.

**B.3: Unique destinataire et propriétaire d'une partie de l'argent liquide:** choisissez cette réponse lorsqu'il y a plusieurs propriétaires et que l'un d'entre eux est également l'unique destinataire de l'argent liquide. Il convient de remplir un feuillet supplémentaire distinct pour chaque propriétaire supplémentaire.

Indiquez dans la section C le montant de l'argent liquide détenu par l'unique destinataire.

Indiquez dans les sous-sections D.1 et D.2 la provenance économique et l'usage qu'il est prévu de faire de l'argent liquide détenu par l'unique destinataire.

**B.4: Destinataire ou destinataire projeté possédant une partie de l'argent liquide:** choisissez cette réponse lorsqu'il y a plus d'un propriétaire qui est également le destinataire (ou le destinataire projeté) de l'argent liquide. Il convient de remplir un feuillet supplémentaire distinct pour chaque propriétaire et/ou destinataire (ou destinataire projeté) supplémentaire.

Indiquez dans la section C le montant de l'argent liquide détenu par le destinataire et le montant de l'argent liquide que doit recevoir le destinataire.

Indiquez dans les sous-sections D.1 et D.2 la provenance économique et l'usage qu'il est prévu de faire de l'argent liquide détenu par le propriétaire et destinataire (ou destinataire projeté).

Il convient de compléter les informations relatives au propriétaire qui est également le destinataire (ou le destinataire projeté) dans la sous-section E.1 s'il s'agit d'une personne physique et dans la sous-section E.2 s'il s'agit d'une personne morale.

**B.5: Propriétaire d'une partie de l'argent liquide:** choisissez cette réponse lorsqu'il y a plusieurs propriétaires. Il convient de remplir un feuillet supplémentaire distinct pour chaque propriétaire.

Indiquez dans la section C le montant de l'argent liquide détenu par le propriétaire.

Indiquez dans les sous-sections D.1 et D.2 la provenance économique et l'usage qu'il est prévu de faire de l'argent liquide détenu par le propriétaire.

Il convient de compléter les informations relatives au propriétaire dans la sous-section E.1 s'il s'agit d'une personne physique et dans la sous-section E.2 s'il s'agit d'une personne morale.

**B.6: Destinataire ou destinataire projeté d'une partie de l'argent liquide:** choisissez cette réponse lorsqu'il y a plusieurs destinataires (ou destinataires projetés). Il convient de remplir un feuillet supplémentaire distinct pour chaque destinataire (ou destinataire projeté).

Indiquez dans la section C la partie de l'argent liquide que doit recevoir le destinataire (ou le destinataire projeté).

Indiquez dans la sous-section D.2 l'usage qu'il est prévu de faire de l'argent liquide que doit recevoir le destinataire (ou le destinataire projeté).

Il convient de compléter les informations relatives au destinataire projeté dans la sous-section E.1 s'il s'agit d'une personne physique et dans la sous-section E.2 s'il s'agit d'une personne morale.

### **Section C: Informations concernant l'argent liquide**

La notion d'«argent liquide» est expliquée dans la section «Informations générales» de la notice d'utilisation de la déclaration de divulgation d'argent liquide.

L'article L. 152-1-2 du code monétaire et financier exige que la déclaration soit accompagnée d'un document justifiant de la provenance de l'argent liquide pour tout mouvement intra-UE d'argent liquide d'un montant égal ou supérieur à 50 000 euros.

Aux termes de l'article D. 152-8 du code monétaire et financier, les documents suivants sont admis pour justifier de la provenance de l'argent liquide d'un montant égal ou supérieur à 50 000 euros :

- Un document bancaire attestant de la réalisation d'opérations de caisse, de retraits d'espèces ou d'émissions de chèque (ex : retrait par carte bancaire) ;
- Un document relatif à une opération de change manuel, c'est-à-dire l'échange immédiat de billets ou monnaies libellés, en devises différentes, par un intermédiaire habilité à l'activité de changeur manuel ;
- Un document portant sur des opérations de ventes immobilières, des cessions de valeurs mobilières (actions, obligations notamment), des donations, des reconnaissances de dettes ou des prêts ;
- Un contrat ou une facture ;
- Un justificatif de gains aux jeux ;
- Une déclaration d'argent liquide effectuée auprès des autorités douanières d'un État membre de l'Union européenne ;
- Une déclaration sur l'honneur du propriétaire, du créancier ou du débiteur de l'argent liquide accompagnée d'une copie d'une pièce d'identité de celui-ci.

À l'exception des déclarations d'argent liquide effectuées auprès des autorités douanières des États membres de l'Union européenne, qui doivent avoir été effectuées au plus tôt cinq jours avant, les autres documents doivent avoir été établis au plus tôt six mois avant le dépôt des déclarations, lorsqu'ils concernent des espèces, et deux ans, dans les autres cas.

L'ensemble de ces documents doit être produits auprès du service des douanes au moment du dépôt de la déclaration de divulgation dans les conditions suivantes :

- Lorsque les déclarations de divulgation sont faites sur support papier, les documents doivent être transmis au service des douanes en même temps que la déclaration de divulgation. Lorsque les déclarations de divulgation sont adressées par voie postale, les documents justifiant la provenance de l'argent liquide doivent être joints sur support papier ,
- Lorsque les déclarations de divulgation sont adressées par voie électronique, les documents doivent être transmis exclusivement en utilisant le téléservice dédié de déclaration d'argent liquide automatisée mis en place par la DGDDI dénommé « DALIA ».

#### **Section D: Provenance économique et usage qu'il est prévu de faire de l'argent liquide**

Cochez les cases pour indiquer la provenance économique correspondante et l'usage qu'il est prévu de faire de l'argent liquide comme indiqué à la section B. Vous pouvez choisir plusieurs réponses. Si aucune réponse ne s'applique, cochez la case «Autre» et précisez.

#### **Section E: Personnes concernées**

Introduisez les données à caractère personnel des personnes concernées. Il peut s'agir de personnes physiques ou de personnes morales. Cochez la case adéquate et complétez les informations demandées.

#### **Section F: Signature**

Mentionnez la date, le lieu et le nom, signez et joignez le feuillet supplémentaire au formulaire principal de déclaration de divulgation d'argent liquide. L'ensemble des informations fournies constituent une seule et même déclaration de divulgation.